

## Ineas Assurance Auto: Les documents à renvoyer



### Après la souscription en ligne...

#### Votre Dossier d'assurance

Après votre souscription, vous recevez par courrier un Certificat d'assurance temporaire et **immédiatement par email** vos documents d'assurance. Ces documents sont également disponibles dans votre Domaine Privé.

- Votre **Certificat d'Assurance**,
- Vos **Conditions Particulières**,
- Votre **échéancier** de paiement,
- Une **Autorisation de Prélèvement**

#### Les documents à renvoyer pour recevoir votre Carte Verte définitive

- Une copie de la carte grise définitive du véhicule,
- Un relevé d'information couvrant la période des 36 derniers mois pour chacun des conducteurs désignés au contrat,
- Une autorisation de prélèvement remplie et signée. (à renvoyer directement à votre agence bancaire)

### Où faut-il adresser les documents ?

#### Envoyez les documents par email ou par courrier postal

- **Email:** Cliquez sur « contact » sur le site Ineas.
- **Courrier:** Ineas, Park Nord - Annecy 74370 Metz-Tessy



### Comment faire pour accélérer le processus ?

#### Demandez dès aujourd'hui un relevé d'information à votre précédent assureur

**Important:** le relevé d'information doit mentionner chaque conducteur désigné et doit **couvrir une période de 36 mois (3 années)** avant la souscription chez Ineas.

Aussi, veillez bien à obtenir cette période de votre assureur, et si vous avez changé d'assureur dans les 2 dernières années, demandez également un relevé à votre assureur précédent, qui a l'obligation de vous le fournir sous 15 jours. (A.121-1 du Code des Assurances)

**Pour accélérer le processus, téléphonez dès à présent** à votre assureur précédent pour lui réclamer ce document !